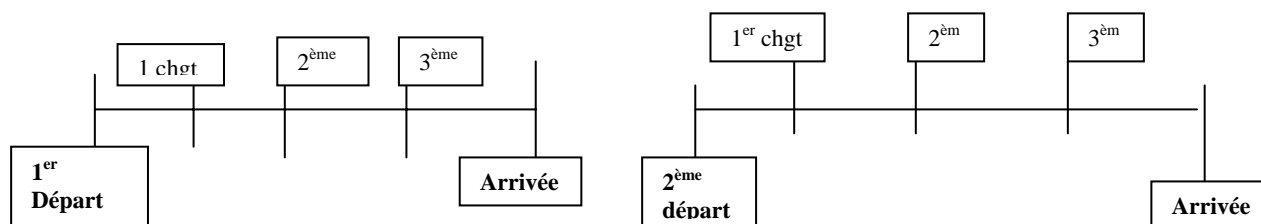


# Coupe d'Endurance

## Division 2

Règlement sportif :

- Epreuves de 2 X 2 heures de course
- 3 heures d'essais libres
- 2 ou 3 pilotes
- 3 changements après chaque départ



- Engagement 210 €.

Règlement Technique :

- 1. Même règlement sportif et technique que l'Euro Endurance sauf particularité précisé à ce chapitre
- 2. Moteurs homologués CIK ou anciennes homologations
- 3. Les nouveaux moteurs 2007 ne sont pas autorisés
- 4. 1 seul train de pneus SLICK (DUNLOP SL3)
- 5. Système de remplissage libre (sauf remplissage sous pression)

Date	Circuit	Appellation
31 Mars ☹	Lavelanet	2 X 2 h de Lavelanet
27 Mai	Le Mans	2 X 2h du Mans
28 Octobre	Mer	2 X 2 h de Mer
17 Novembre ☹	Valence	2 X 2 h de Valence

Barème de points : à 2h de course et à l'issue de la course.

☹ Semi nocturne

**ATTENTION** : Sans un minimum de 15 équipages, KMO pourra annulée l'épreuve concernée

**Organisation** : KMO, 91 Rue Parmentier, BP 202, 93103 Montreuil Cédex

Au 01.48.58.90.90.